AT/DO36/SDT/DRA/ 55/2024 EL TAREF LE: 03/06/2024

A
Monsieur le Gérant de l'entreprise
DJOUAD SOFIANE
Adresse : CITE OULED ABDALLAH CNE LAC DES OISEAUX
WILAYA EL TARF

OBJET : Mise en demeure N°01
Projet de : Travaux de réseau canalisation cité 100+30 LOGTS LSP BOUTELDJA

Contrat N°:	**AT/DO36/SDFS/DAL/75/2022**
Bon de commande	**N° : 2400111 du 24/03/2024**
Ordre de Service	**ODS N° 79/2024 du 26/05/2024**

Suite à votre absence injustifiée depuis le 27/05/2024 date de l'ouverture du chantier relatif aux **Travaux de réseau canalisation cité 100+30 LOGTS LSP BOUTELDJA,** vous êtes mise en demeure pour rependre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TARF

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
EL Tarf
Bachir MESSAOUDENE

03 JUIN 2024